

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	SUFSATER03
Publication :	02/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Lieu d'exercice des fonctions :	Campus Pierre et Marie Curie
Section1 :	27 - Informatique
Composante/UFR :	UFR 919 - Ingénierie
Quotité du support :	Temps plein
Etat du support :	Vacant
Date d'ouverture des candidatures :	02/02/2026
Date de clôture des candidatures :	23/02/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	30/01/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif: CELYA MEHENNI / MICHEL LE

N° de téléphone: 0144273358 / 3510

N° de fax: XXXXX

E-mail: sciences-drh-gestioncoec@sorbonne-universite.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr/>

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures : Informatique

Job profile : Informatique

Champs de recherche EURAXESS : Computer science -

Mots-clés: informatique

**Profil de poste pour le recrutement des
Attachées ou Attachés Temporaire d'Enseignement
et de Recherche (ATER)
Campagne d'emplois 2026**

**Les candidatures et le dépôt des dossiers sont dématérialisés et se font exclusivement
via l'application suivante : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>.**

Les dossiers de candidatures saisis dans l'application ALTAIR ne seront pas examinés.

<input type="checkbox"/> Faculté des Lettres	<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie
Composante : UFR 919 - Ingénierie	
Localisation : Campus Pierre et Marie Curie	

Identification de l'emploi	
Numéro du profil : SUFSATER03	Section(s) CNU : 27 - Informatique
Quotité :	<input checked="" type="checkbox"/> 100% / <input type="checkbox"/> 50%
Durée du contrat :	Dates du contrat: : 01/09/2026-31/08/2027
<input checked="" type="checkbox"/> 1 an / <input type="checkbox"/> moins d'un an	
Nombre de postes à pourvoir :	
6	
Profil	
Informatique	
Euraxess Research Field	
Computer science	

Enseignement
L'ATER recruté(e) assurera un service d'enseignement de 192 HETD en informatique (Section 27), en licence et master d'informatique. La personne recrutée devra s'intégrer aux équipes pédagogiques en place et être capable d'enseigner dans un large éventail thématique. Elle sera, en priorité, sollicitée pour intervenir dans les unités d'enseignement où les besoins sont les plus critiques dans les deux départements L&M de formation. Ceux-ci couvrent très largement les grandes thématiques de l'informatique et pour plus d'information sur les enseignements proposés se référer aux sites : http://www-licence.ufr-info-p6.jussieu.fr et https://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/masters/master-informatique
Contact enseignement
Enseignement : Licence Informatique : Jean-lou Desbarbieux (jean-lou.desbarbieux@lip6.fr) Master Informatique : Olivier Fourmaux (olivier.fourmaux@sorbonne-universite.fr)

Recherche
L'ATER recruté(e) développera sa recherche dans l'un des laboratoires de l'UFR 919 (LIP6, ISIR, LCQB, LIMICS, STMS, UMMISCO, ...), au sein d'une équipe de recherche dont les thématiques seront identifiées dans le projet de recherche proposé.
Item « <i>Projets de recherche</i> » à renseigner par les candidates et candidats dans le dossier de candidature
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire <input type="checkbox"/> Facultatif
Contact recherche
Recherche : Contacter la direction des laboratoires : voir sites des laboratoires concernés

Exposition aux risques professionnels
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature se fait conformément au calendrier prévisionnel à l'aide du lien suivant :
<https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée selon le calendrier prévisionnel.**

Pièces à produire

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par le décret modifié n°88-654 du 7 mai 1988, au format PDF
Toutes les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français

- Une copie d'une pièce d'identité recto-verso avec photo lisible : carte d'identité ou passeport en cours de validité / titre de séjour (Pour les candidats retenus d'une nationalité étrangère nécessitant une autorisation de travail, le recrutement ne sera définitif qu'à l'obtention de cette autorisation) ;
- Un CV détaillé avec liste des publications ;
- Une copie du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de vos contrats d'ATER et de vos autres contrats de travail de la fonction publique ;

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat et territoriale française, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-1 et 5]

⚠ Les enseignants du 2nd degré stagiaires ou titulaires entrent uniquement dans cette situation
Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation dans la catégorie A et du dernier arrêté d'affectation ;
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, **ou** pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur ;
- Pour les candidats retenus : une demande de détachement pour les titulaires ou de congé sans traitement pour les stagiaires.

Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat [Art. 2-3 et 7]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, après l'obtention du doctorat, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an [Art. 2-5 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum un an renouvelable une fois pour un an

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an.

Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-6 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum d'un an renouvelable une fois pour un an

- Une copie du diplôme ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service RH qui traitera votre dossier administratif

faculté des Lettres	lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
faculté des Sciences et Ingénierie	sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr